Numéro 162

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales

WWW.MESRIDS.ORG
JUILLET - AOUT 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°162
Juillet - Août 2026

SOMMAIRE

- Henri Abangapakwa Nzeke, *La question épistémologique des thèses doctorales en sciences sociales en République Démocratique du Congo* 1
- François Momindo Wetshingolo, *Chercheur, intégrité et validité des résultats de recherche : contribution à l'épistémologie de la recherche scientifique*..... 25
- Jean de Dieu Honda Loleke, Bob Bukasa Kabamba, *Coopération internationale en matière d'aide humanitaire aux victimes des catastrophes naturelles en RDC : regard sur les actions du gouvernement canadien* 33
- Schadrack Diakiese Nzolameso, Emmanuel Sungani Emmanuel, Becker Malonda Mbungu, *Transformation numérique et inclusion financière en République Démocratique du Congo : une analyse économétrique des déterminants et des effets de la digitalisation bancaire* 39
- Judith Kenda Mpananza, *Essai d'élaboration de curriculum de cours de coupe pour la formation des apprenants du niveau élémentaire de l'option technique coupe et couture en RDC*.....47
- Claubert Kusikumbaku Kwisiyangana, *Analyse des questions d'examen dans la composition des évaluations des facilitateurs des humanités pédagogiques de la ville de Kinshasa* 55
- Fanny Nganza Kabongo, Michel Makaba Ngoma, *Transfert des contrats de travail en cas de fusion et encadrement de la clause de non-concurrence en droit congolais OHADA : équilibre entre continuité de l'emploi et liberté du travail*.....63
- Armand Munu Ngoma, *Les défis de la responsabilité sociétale des pays d'Afrique subsaharienne : cas de la République Démocratique du Congo*.....69
- Marie-Josée Nzuva Kasay, *Analyse des contraintes socio-économiques de la profession de couturier dans la ville de Kinshasa*.....75
- Patrick Wabenga Wilondja, Marthe Khake Kabuo, Béni Bokelo Gole, *Influence du marketing sportif sur le comportement des supporters de football de la commune de Lemba : cas des supporters du Real Madrid et du FC Barcelone*.....83
- Francis-Noël Bola-Ntotele Lombo, *La prise en charge des déplacés environnementaux en droit international* 89
- Elisabeth Yamba Ilota Héritier Batwendefoko Ilota, Fidèle Litielo Likambelo, *Analyse des facteurs déterminants de la sous-scolarisation des filles dans le territoire d'Opala en République Démocratique du Congo* 95
- Pierre Edgar Omalufulu Nandjovu, *État de droit à l'épreuve de l'investiture par ordonnance présidentielle des gouverneurs des provinces en RDC : pour une responsabilité politique sans condition d'entrée en fonction*.....105
- Bienvenu Bwazu Timbo, Ghislain Masimango Darcisse, *Usage déclaré de l'intelligence artificielle et réussite académique perçue chez les étudiants du Département de psychologie de l'Université de Kinshasa*.....113
- Julia Afumambale Tshupa, Aimé Tshiata Kasongo Mbikaie, *Impact de la formation continue des enseignants sur la qualité de l'enseignement*.....121
- Nathan Bolasa Selengebe, *Le vide juridique comme pathologie politique : la Cour constitutionnelle érigée en « pouvoir neutre »*.....129
- Michael Djongaloko Lohondo, Fabien Elonge Otshudi, Véronique Shimba Emandjala, *Évaluer l'efficacité des stratégies institutionnelles de prévention et de gestion des antivaleurs en milieu scolaire : étude réalisée à l'Institut Technique Scientifique de Ndjili, ville-province de Kinshasa en RDC* 137

- Marie-Claire Otenewo Kahuta, Alphonse Kasongo Djunga, *Médiation familiale et bien-être de l'enfant dans le contexte du divorce : une approche psychosociale avec application dans la cité de Tshumbe* ……143
- Emmanuel Ewala Loleke, *Forces et faiblesses de l'Union africaine dans la gestion des conflits de la région des Grands Lacs africains*.....151
- Marcel Onakundji Okitambudi, *Le changement organisationnel dans les institutions universitaires de la République Démocratique du Congo : analyse du cas de l'Université Notre-Dame de Tshumbe*…159
- Joséphine Anabondjo Kesthi, *L'influence des pratiques éthiques sur la performance institutionnelle : étude de cas de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Tshumbe*.....167
- Junior Oleko W'Oleko, *Le contrôle des entités territoriales décentralisées par l'Inspection générale de la territoriale : étude menée dans la ville de Lusambo de 2022 à ce jour*.....177
- Patrick Mukendi Katalayi, Jean-Bedel Ilunga Shikayi, *Versement d'un salaire d'attente aux retraités dans les entreprises du portefeuille de l'État : contours d'une gestion asphyxiée et pistes de solutions, clin d'œil sur l'ONATRA SA*.....185
- Joseph Mwina Kiangebeni, Bijou Mandiangu Mbumba, Serge Lokokie Ikongansamo, *Incidence des pratiques de gestion des ressources humaines sur la performance des agents publics de la commune de Kisenso*.....193
- Jean-Paul Kitebi Muzalala, *La réglementation des prix de transfert et le principe de pleine concurrence en droit comparé*.....203
- Henriette Otshitshi, Danny Kabongo Kandolo, *Perceptions des acteurs éducatifs sur les facteurs associés à la défaillance de la formation en coupe et couture dans les humanités techniques de Tshumbe (Sankuru/RDC)*..... 209
- Richard Akilimali Ntwali, Riche Mbengi Mayele, *La Charte de Mandé de 1236 au miroir des considérations et principes humanitaires : un regard mimétique entre tradition et modernité*.....219
- Mukeba Meta Mireila, *Les déterminants de la compétitivité des PME congolaises dans le développement des marchés étrangers dans le secteur agroalimentaire*.....227
- Mula Onla, Josué Ozowa Latem, *Détresse psychologique des patients Mpox internés dans les centres de traitement à Kinshasa*.....233
- Jean-Claude Wemandjala Onosala, Samuel Lokolo Dikedi, *Les conséquences juridiques découlant des accords politiques sur la suprématie de la Constitution : regard sur l'accord politique du 31 décembre 2016*.....239
- Jean de Dieu Korongo Byamungu, *Quelles garanties rémunératoires et/ou salariales en droit congolais ?*..... 249
- David Onawongo Fama, Daniel Tukanda Manya, *Insuffisance du système LMD en milieu rural et stratégies pédagogiques et didactiques d'amélioration : point de vue des enseignants de la commune de Wembo-Nyama*..... 255
- Sylvain Lomola Kinyamba, *Évaluation de la performance entre exigences pastorales et managériales dans les écoles conventionnées catholiques du Sankuru (RDC)*.....267
- Joël Kalonga Beya, *Intégration des technologies numériques sur la transformation des pratiques pédagogiques des enseignants spécialisés : enquête menée dans quelques écoles primaires spéciales de la ville de Kinshasa*.....271
- Mildred Lunsilavuvu Mpolo, Justin Mbwaka Mandudi, Josephat Tshianda Kapinga, Robert Twela Mway-Lins, *Problématique de l'orientation professionnelle des adolescents vivant avec de l'autisme dans la ville-province de Kinshasa*.....277
- Antoine Tabu Senga, *Gestion conflictuelle des aires protégées dans le paysage Maringa-Lopori-Wamba : cas de la réserve de faune de Lomako-Yokokala*.....285
- Nestor Bolayela Mbeba, Anne Marie Khonde Nsoki, Marie-Claire Mukwasa Gipela, *Éducation environnementale : connaissances et pratiques des institutrices du Groupe scolaire Mont-Amba maternel de la commune de Lemba*.....291

- Davina Lombume Avambole, Bienvenu Kandala Fandidi Ngiang, Joachim Mukau Ebwel, Oléa Balayulu Makila, *Stratégies de coping et processus de résilience chez les parents ayant plusieurs enfants en situation de handicap intellectuel : étude clinique auprès des familles fréquentant les CEIEHMA*..301
- Daddy Efambeka Moyengelo, *Gouvernance comptable et inclusion financière : incidences de l'audit sur l'accès au crédit des entreprises en RDC* 309
- Fidèle Kiyanze Mazela, *L'impact de la gouvernance et du management du changement sur la performance du système d'enregistrement des enfants à l'état civil au Kwilu : de 2015 à 2025* 317
- John Kalenga Kasuyi, Jean-Bedel Ilunga Shikayi, *Quiddité de la cybersécurité en République Démocratique du Congo : jeux et enjeux pour la pertinence de la sûreté de l'État*.....323

ANALYSE DES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA SOUS-SCOLARISATION DES FILLES DANS LE TERRITOIRE D'OPALA EN RD CONGO

Par

Elisabeth YAMBA ILOTA

Assistante à l'Université des Sciences de l'Information et de la Communication (UNISIC), Apprenante en D.E.A./D.E.S., Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Kinshasa.

Héritier BATWENDEFOKO ILOTA

Assistant et apprenant en D.E.S/D.E. A

Institut supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP Bukavu)

Fidèle LITIELO LIKAMBELO

Diplômé d'Etudes supérieures en pédagogie

Chef des travaux , Université de Kisangani

Résumé

L'étude vise à analyser les facteurs qui entravent la scolarisation des filles dans le territoire d'Opala. Pour ce faire, un questionnaire a été administré à 217 filles des écoles secondaires sélectionnées de manière occasionnelle. L'analyse statistique des données révèle que plusieurs facteurs influencent significativement leur parcours scolaire. Ainsi, 69,6 % des participantes reconnaissent que les charges domestiques constituent un obstacle majeur, contre 30,4 % qui pensent le contraire (χ^2 = 33,295 ; p = 0,000 < 0,05). De même, 65,4 % estiment que les contraintes agricoles freinent leur scolarisation, tandis que 34,6 % les relativisent (χ^2 = 20,687 ; p = 0,000 < 0,05). L'environnement scolaire est également perçu comme limitant par 59 % des filles, contre 41 % qui ne le considèrentpas comme un frein (χ^2 = 7,009 ; p = 0,008 < 0,05).

En revanche, l'accessibilité scolaire n'influence pas significativement la sous-scolarisation des filles : 52,1 % affirment qu'elle n'est pas un obstacle, contre 47,9 % qui soutiennent le contraire, et la différence observée n'est pas statistiquement significative (χ^2 = 0,372 ; p = 0,541 > 0,05). Par ailleurs, les représentations scolaires sont identifiées comme un frein par 61,3 % des filles, contre 38,7 % qui adoptent une position contraire (χ^2 = 11,065 ; p = 0,001 < 0,05). Enfin, les normes traditionnelles apparaissent comme un obstacle majeur, avec 65 % des participantes qui les considèrent comme limitant la scolarisation, contre 35 % qui ne partagent pas cette opinion (χ^2 = 19,470 ; p = 0,000 < 0,05). En somme, les charges domestiques, les contraintes agricoles, l'environnement scolaire, les représentations sociales et les normes traditionnelles exercent une influence significative sur la scolarisation des filles d'Opala, tandis que l'accessibilité scolaire ne présente pas d'effet notable.

Mots-clés : *scolarisation des filles, Opala, charges domestiques, contraintes agricoles, environnement scolaire, accessibilité, représentations sociales, normes traditionnelles.*

Abstract

The study aims to analyze the factors that hinder girls' schooling in the Opala territory. To this end, a questionnaire was administered to 217 girls from secondary schools selected on an occasional basis. Statistical analysis of the data reveals that several factors significantly influence their educational journey. Thus, 69.6% of participants acknowledge that domestic chores constitute a major obstacle, compared to 30.4% who think otherwise (χ^2 = 33.295; p = 0.000 < 0.05). Similarly, 65.4% believe that agricultural constraints hinder their schooling, while 34.6% downplay them (χ^2 = 20.687; p = 0.000 < 0.05). The school environment is also perceived as limiting by 59% of the girls, compared to 41% who do not consider it a barrier (χ^2 = 7.009; p = 0.008 < 0.05).

On the other hand, school accessibility does not significantly influence girls' under-enrollment: 52.1% state that it is not an obstacle, compared to 47.9% who argue the opposite, and the observed difference is not statistically significant (χ^2 = 0.372; p = 0.541 > 0.05). Furthermore, school-related perceptions are identified as a hindrance by 61.3% of the girls, compared to 38.7% who take the opposite view (χ^2 = 11.065; p = 0.001 < 0.05). Finally, traditional norms appear as a major obstacle, with 65% of participants considering them as limiting schooling, compared to 35% who do not share this opinion (χ^2 = 19.470; p = 0.000 < 0.05). In sum, domestic chores, agricultural constraints, the school environment, social perceptions, and traditional norms exert a significant influence on girls' schooling in Opala, while school accessibility does not present a notable effect.

Keywords: *girls' schooling, Opala, household chores, agricultural constraints, school environment, accessibility, social representations, traditional norms.*

1. INTRODUCTION

L'éducation des filles est aujourd'hui reconnue comme l'un des principaux moteurs du développement durable. Selon l'UNESCO (2023), l'instruction des filles contribue à la réduction de la

pauvreté, à l'amélioration de la santé familiale et à la promotion de l'égalité entre les sexes. De même, l'UNICEF (2021) souligne que chaque année supplémentaire de scolarisation augmente les chances des filles d'accéder à l'autonomie économique et de participer activement à la vie sociale.

Sur le plan international, plusieurs textes juridiques garantissent le droit à l'éducation sans discrimination. La Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (ONU, 1979) et la Convention relative aux droits de l'enfant (ONU, 1989) recommandent aux États de promouvoir l'accès équitable à l'éducation pour tous les enfants. Les Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015 renforcent cette vision à travers l'ODD 4 relatif à une éducation inclusive et équitable ainsi que l'ODD 5 consacré à l'égalité entre les sexes.

En République Démocratique du Congo, la Constitution de 2006 et la Loi-cadre de l'enseignement national de 2014 garantissent le droit à l'éducation pour tous les citoyens sans distinction de sexe. Malgré ce cadre légal favorable, plusieurs études montrent que les filles demeurent plus exposées aux risques d'abandon scolaire que les garçons, particulièrement dans les milieux ruraux (UNESCO, 2023 ; UNICEF, 2021).

Les travaux réalisés sur l'éducation en milieu rural congolais indiquent que les mariages précoces, les travaux domestiques, la pauvreté des ménages et certaines représentations sociales du rôle de la femme constituent des obstacles importants à leur maintien à l'école (Banque mondiale, 2020). C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude.

Ainsi, la littérature scientifique permet d'identifier trois principales tendances ces travaux. La première touche à la situation socioéconomique. Pour plusieurs chercheurs, la faible scolarisation des filles résulte principalement des contraintes économiques. Kabeer (2005) soutient que les familles pauvres investissent davantage dans l'éducation des garçons, considérés comme les futurs soutiens économiques du ménage. Dans le même ordre d'idées, la Banque mondiale (2020) affirme que les coûts directs et indirects de la scolarisation expliquent une grande partie des abandons scolaires féminins en Afrique subsaharienne. Les études de l'UNICEF (2021) en R.D.C montrent que la pauvreté demeure l'un des principaux facteurs limitant l'accès des filles à l'éducation.

La deuxième tendance met l'accent sur les facteurs socioculturels. Stromquist (2007) estime que les normes de genre et les stéréotypes sociaux influencent négativement la scolarisation des filles. Lloyd et Young (2009) démontrent que les mariages précoces et les grossesses adolescentes réduisent considérablement les chances de poursuite des études. Dans plusieurs sociétés africaines, les filles sont davantage associées aux responsabilités domestiques, ce qui limite leur disponibilité pour les activités scolaires.

Les chercheurs de la troisième tendance (institutionnelle et scolaire) expliquent les difficultés de scolarisation des filles par des facteurs liés au système éducatif. A ce sujet, l'UNESCO (2023) note que l'éloignement des écoles, l'insuffisance des infrastructures scolaires adaptées aux filles et l'insécurité scolaire favorisent l'abandon des études. Colclough, Rose et Tembon (2000) pour leur part montrent également que la qualité des écoles et les attitudes des enseignants peuvent influencer positivement ou négativement la rétention scolaire des filles.

Ces trois tendances permettent de comprendre que les obstacles à la scolarisation des filles sont multidimensionnels. Toutefois, peu d'études se sont intéressées spécifiquement aux filles du territoire d'Opala. Cette lacune scientifique justifie la présente recherche.

Certes, l'éducation constitue un droit fondamental reconnu par les textes internationaux et nationaux mais il s'avère que malgré les engagements pris par la communauté internationale et le gouvernement congolais en faveur de l'égalité d'accès à l'éducation, les disparités entre filles et garçons persistent dans plusieurs régions du pays.

Dans le territoire d'Opala, de nombreuses filles Mbole ne parviennent pas à achever leur parcours scolaire. Certaines abandonnent l'école précocement tandis que d'autres connaissent des interruptions répétées de leur scolarité. Cette situation contraste avec les ambitions nationales et internationales visant l'éducation pour tous, **tel que le signale l'auteur Philippe Bila Menda (2020), qui met en évidence les disparités scolaires et les obstacles structurels auxquels les filles congolaises sont confrontées.**

Pour expliquer ce phénomène, la théorie écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979) offre un cadre d'analyse pertinent. Selon cet auteur, le développement de l'individu est influencé par plusieurs systèmes environnementaux en interaction. Ainsi, la famille, l'école, la communauté, les conditions économiques et les valeurs culturelles contribuent ensemble à façonner les comportements et les trajectoires scolaires.

Selon les estimations des Nations Unies (UNESCO, 2008), en Afrique subsaharienne, l'inscription des filles au cycle secondaire est parfois perçue comme un luxe. Dans certains pays, elles représentent moins de **10** % des effectifs de ces établissements, ce qui traduit une forte inégalité d'accès. Ainsi, alors que dans les pays du Nord, notamment au sein de l'Union européenne, la situation est différente dans les pays subsahariens. Dans ces contextes, les obstacles socio-économiques, culturels et institutionnels continuent de limiter la scolarisation des filles, accentuant les disparités entre régions et compromettant l'atteinte des objectifs internationaux en matière d'éducation pour tous.

En RDC, la politique éducative encourage la scolarisation des filles en préconisant de ramener la ratio filles-garçons dans supérieur de 0,3 actuellement à 0,5 en 2015, d'assurer la parité filles/garçons dans les écoles d'améliorer l'autonomie des femmes particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques, de renforcer le taux de participation des femmes la gouvernance démocratique à divers niveaux (DSCRP 2/RDC, 2011 – 2015).

Cependant, il s'observe que ces mesures envisagées ne rassurent pas assez les filles en ce sens que nos écoles enregistrent des fortes déperditions scolaires des filles singulièrement au niveau secondaire. D'après le DSCRP 2/RDC (2011 – 2015), les disparités d'accès entre filles et garçons s'avèrent encore plus fortes. Les taux bruts de scolarisation enregistrés sont respectivement de 30,3% et 53,6% donnant un indice de parité de 0,6. Les taux bruts d'admission enregistrés en 2008 confirment cet écart : 38,7% pour les filles et 61, 2% pour les garçons. En termes de taux d'achèvement, les filles se situent autour de 17,4% contre 35% pour les garçons. Les disparités d'accès à l'éducation liées au genre s'expliqueraient par des facteurs culturel (mariage précoce, grossesses, etc.) et des facteurs économiques qui favorisent la scolarisation des garçons aux dépens des filles lorsque des choix doivent être faits au sein d'une famille. En outre, certaines pratiques sexistes au sein de l'école voire l'absence de toilettes séparées peuvent décourager les filles à fréquenter l'école. En ce sens, l'examen des causes qui entravent la scolarisation des filles au milieu rural n'a jusque-là pas fait l'objet de beaucoup de travaux. En réalisant cette étude, notre réflexion se rapporte à ce qui doit être fait pour que les filles de la RDC en général et particulièrement les filles du territoire d'Opala soient maintenues du début jusqu'à la fin de leur cursus scolaire.

Eu égard à ce qui précède, l'étude se propose de répondre à la quequestion de savoir : quels sont les facteurs qui entravent la scolarité des filles du territoire d'Opala ?

En terme d'hypothèse, étant dont donné Bronfenbrenner (1979) affirme que le comportement de l'individu résulte de l'interaction entre plusieurs systèmes environnementaux, nous pensons que les facteurs qui entravent la scolarité des filles du territoire d'Opala sont d'ordre socioculturel, socioéconomique et institutionnel.

De cette question et hypothèse, l'étude vise à analyser les facteurs qui entravent la scolarité des filles Mbole dans le territoire d'Opala.

En ce qui concerne la pertinence de l'étude, il convient de noter que sur le plan scientifique, cette étude contribue à enrichir les connaissances relatives à la scolarisation des filles en milieu rural congolais. Sur le plan social, cette étude **peut constituer** un outil de sensibilisation des familles et des communautés à l'importance de l'éducation des filles. Sur le plan pratique, elle **offre des indications** susceptibles d'être utiles aux autorités éducatives, aux ONG et aux partenaires du développement pour l'élaboration de stratégies visant à favoriser le maintien des filles à l'école. Enfin, sur le plan politique, elle **pourrait servir** de support à la prise de décision dans la mise en œuvre de politiques éducatives favorables à l'égalité des chances.

2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'étude a eu recours à la méthode d'enquête de terrain. Elle est définie par Lamoureux (2006) comme une approche de recherche descriptive visant à obtenir des informations de nature privée en interrogeant directement des personnes. Selon cet auteur, il existe deux types d'enquêtes : longitudinale et transversale. L'enquête longitudinale permet d'étudier l'évolution des comportements, opinions ou attitudes dans le temps, tandis que l'enquête transversale s'intéresse à l'état actuel de ces mêmes variables.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi une enquête transversale. Cette méthode nous a permis d'interroger, au cours d'une période scolaire précise (année 2025-2026), des filles scolarisées dans certaines écoles secondaires du territoire d'Opala (Province de la Tshopo, RDC). Grâce à cette approche, nous avons pu rencontrer toutes les élèves présentes et volontaires afin de participer à l'étude.

La population étudiée est composée des filles scolarisées dans les écoles secondaires du territoire d'Opala, qui en compte 226 écoles au total. Toutefois, en raison de contraintes logistiques, il n'a pas été possible de couvrir l'ensemble du territoire. Nous avons donc retenu, de manière occasionnelle, un échantillon de 14 établissements. Toutes les élèves inscrites au degré terminal dans ces écoles ont été incluses

dans l'échantillon de l'étude.

Afin de recueillir les informations nécessaires à notre étude, nous avons élaboré un questionnaire inspiré du **modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979).** Ce cadre théorique a servi de référence pour structurer les dimensions à explorer et orienter la formulation des items.

Le coefficient alpha de Cronbach calculé pour apprécier la fiabilité de l'instrument est de 0,64. Cette valeur étant supérieure au seuil de 0,60 généralement admis pour les recherches exploratoires, témoigne d'une cohérence interne acceptable des items composant l'instrument. Conformément aux recommandations de Nunnally (1982), il s'avère que le questionnaire utilisé présente un niveau de fiabilité satisfaisant pour cette étude. Par conséquent, les données recueillies peuvent être considérées comme suffisamment fiables pour l'analyse et l'interprétation des résultats.

Étant donné que les sujets à interroger savaient lire et écrire, nous avons opté pour une administration directe du questionnaire. Les enquêtées devraient cocher le chiffre correspondant à leur réponse. À l'issue de la collecte, nous avons procédé au dépouillement, conformément à la recommandation faite par Depelteau (2011) en codifiant et en intégrant les réponses des enquêtés dans diverses catégories, permettant ainsi d'en dégager les caractéristiques essentielles et d'en comprendre le sens exact.

Dans le cadre de cette étude, les réponses des enquêtés ont été enregistrées sur Excel, pour préparer le traitement et l'analyse de données statistiques. Cette démarche a permis de mettre en évidence les tendances générales et de mesurer l'impact des différents facteurs sur la scolarisation des filles du territoire d'Opala, en assurant une lecture rigoureuse et objective des données recueillies.

Pour l'analyse statistique, le calcul de pourcentage et l'application du test du Khi-deux (χ^2) ont été mis à contribution. Pour apprécier la tendance des opinions exprimées à différents items, le calcul de score moyen a été utilisé pour l'ensemble des dimensions de l'échelle utilisée. Toute dimension dont la somme des réponses est inférieure au score moyen a été considérée comme **n'entravant pas** la scolarisation. En revanche, toute dimension dont la somme des scores est supérieure ou égale au score moyen a été interprétée comme **un facteur d'entrave** à la scolarisation. Les résultats obtenus à partir de cette démarche sont résumés et présentés tout au long de la partie 4 qui suit.

4. Résultats de l'étude

Les résultats de cette étude mettent en évidence les obstacles rencontrés par les filles dans leur parcours scolaire, analysés selon six facteurs présumés. Il s'agit des **charges domestiques**, des **contraintes agricoles**, de l'**environnement scolaire**, de l'**accessibilité scolaire**, des **représentations scolaires** et des **normes traditionnelles**.

Les filles ont réagi aux indicateurs relatifs aux charges domestiques, considérées comme des obstacles à leur scolarité. Cette dimension est exploitée par les question 1,2,3 et 4 du questionnaire et le tableau 3 qui suit présente l'essentiel de résultat obtenu.

Tableau 1.

Réponses des enquêtées relatives aux charges domestiques comme obstacles à la scolarité des filles Mbole à Opala

Réponses	f	%
Les charges domestiques ne sont pas des obstacles	66	30,4
Les charges domestiques sont des obstacles	151	69,6
Total	217	100,0

Il ressort de ce tableau que 69,6 % des filles enquêtées reconnaissent que les charges domestiques constituent un obstacle à leur scolarité, tandis que 30,4 % autres affirment le contraire. La différence statistique entre les fréquences observées et les fréquences théoriques est confirmée par le test de Khi-deux (χ^2=33,295, p=0,000<0,05). Ceci permet d'affirmer que les charges domestiques représentent bel et bien pour nos enquêtées un frein majeur à la scolarisation des filles en milieu d'Opala.

En ce qui concerne les contraintes agricoles considérées comme des obstacles à la scolarisation des filles. Cette composante du questionnaire est explorée par les items 6 et 7 et le tableau 4 ci-dessous synthétise les réactions des participantes à l'enquête de la manière suivante :

Tableau 2.

Réponses des élèves filles Mbole face aux contraintes agricoles comme obstacles à la scolarité des filles

Réponses	f	%

Les contraintes agricoles ne sont pas des obstacles	75	34,6
Les contraintes agricoles sont des obstacles	142	65,4
Total	217	100,0

Ce tableau 2 montre que 65,4 % des filles interrogées estiment que les contraintes agricoles constituent un obstacle à leur scolarisation, tandis que les 34,6 % ont des avis opposés. Le test statistique appliqué confirme qu'il existe une différence significative entre ces réponses données et celles attendues (χ^2 = 20,687 ; p = 0,000 < 0,05). En somme, elles reconnaissent que les contraintes agricoles se présentent également comme des obstacles majeurs à la scolarisation des filles dans leur milieu.

Par rapport à la question de savoir si l'environnement scolaire constitue un obstacle à la scolarisation des filles, les intéressées ont apporté leurs réponses. Sous-thème représenté par les items 8,13 et 19 du questionnaire. Le résultat obtenu est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 3.

Réponses des enquêtés relatives à l'environnement scolaire comme obstacle à la scolarité des filles à Opala

Réponses	f	%
L'environnement scolaire n'est pas un obstacle	89	41,0
L'environnement scolaire est un obstacle	128	59,0
Total	217	100,0

Ce tableau révèle que 59 % des filles trouvent que l'environnement scolaire comme un obstacle à la scolarisation des filles en milieu rural. Cependant, 41 % autres ne reconnaissent pas l'environnement scolaire comme un frein à leur parcours scolaire. En vérifiant la présence des différences entre les fréquences des réponses données et les réponses attendues, le test Khi-deux (χ^2 = 7,009 ; p = 0,008 < 0,05) s'est révélé significatif. En somme, il apparaît que l'environnement scolaire constitue également un facteur déterminant qui affecte négativement la scolarité des filles d'Opala.

L'accessibilité scolaire a été soumise à l'appréciation des filles en tant qu'obstacle à leur scolarité (items 5,9 et 10). Le résultats observé figure dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 4.

Réponses des élèves filles interrogées sur l'accessibilité scolaire comme obstacle à la scolarité des filles à Opala

Réponses	f	%
L'accessibilité scolaire ne constitue pas un obstacle	113	52,1
L'accessibilité scolaire constitue un obstacle	104	47,9
Total	217	100,0

Il ressort de ce tableau que, sur 217 participantes, 52,1 % contre 47,9% estiment que l'accessibilité scolaire ne constitue pas un obstacle à la scolarité des filles. Les écarts observés entre les fréquences enregistrées et celles attendues ont été mesurés à l'aide du test de Khi-deux (χ^2 = 0,372 ; p = 0,541>0,05). Dans cette condition, l'hypothèse nulle est acceptée étant donné que la probabilité est supérieure au seuil critique de 0,05. Il n'y a donc pas de différence Ainsi, étant donné que l'hypothèse alternative est rejetée, nous concluons que l'accessibilité scolaire n'exerce pas significative entre les deux distributions de fréquences. D'où le point de vue des enquêtées est partagé : les unes pensent que l'accessibilité scolaire ne pose pas problème (52,1 %) pendant que d'autres ont un avis contraire (47,9%). L'opinion globale reste donc modérée ou mitigée.

Les représentations scolaires figuraient également parmi les préoccupations soumises aux filles (Items 11, 14 et 18). À l'issue de l'analyse, le résultat suivant est obtenu et présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 5.

Réponses des enquêtées relatives à la représentation scolaire comme obstacles à la scolarité des filles à Opala

Réponses	f	%
Les représentations scolaires ne constituent pas des obstacles	84	38,7
Les représentations scolaires constituent des obstacles	133	61,3

Réponses	f	%
Total	217	100,0

La lecture de ce tableau révèle que 61,3 % contre 38,7% autres affirment la représentation scolaire comme l'un des obstacles à leur scolarité. Avec une valeur de Khi-deux (χ^2 = 11,065 ; p = 0,001 < 0,05), l'analyse statistique révèle que la différence observée entre les réponses données et celles attendues est significative, l'hypothèse nulle étant rejetée. Il s'en dégage donc, selon nos enquêtées, la représentation scolaire chez les filles constitue un obstacle à leur scolarité.

Nous avons également cherché à vérifier auprès des enquêtées si les normes traditionnelles constituent un frein à leur progression scolaire (Items 12,15,16,17 et 20). À l'issue de cette démarche, le constat suivant a été enregistré et est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 6.

Réponses des enquêtées relatives aux normes traditionnelles comme obstacles à la scolarité des filles d'Opala

Réponses	f	%
Les normes traditionnelles ne sont pas des obstacles	76	35,0
Les normes traditionnelles sont des obstacles	141	65,0
Total	217	100,0

La lecture de ce résultat indique que 65 % des filles contre 35 % autres ayant participé à l'enquête estiment que les normes traditionnelles constituent un obstacle à leur scolarité. Le test statistique confirme que les écarts entre les réponses exprimées et celles théoriques sont important et donc significatif (χ^2 = 19,470 ; p = 0,000 < 0,05). Ainsi, les normes traditionnelles sont élues en majorité comme obstacle à la scolarité des filles à Opala.

4. DISCUSSION DES RESULTATS

La confrontation des résultats de cette étude est faite en suivant l'ordre des facteurs impliqués tel que développé dans le texte.

En ce qui concerne les charges les charges domestiques, l'étude montre que 69,6 % des filles d'Opala reconnaissent qu'elles constituent un obstacle à leur scolarité, tandis que 30,4 % affirment le contraire. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de l'UNICEF (2015) et de FAWE (2018) qui ont montré que les tâches ménagères sont l'un des principaux facteurs d'abandon scolaire des filles. De même, Kasongo (2019) en RDC souligne que la surcharge domestique réduit la performance scolaire et accentue les inégalités de genre. Ces convergences renforcent la validité des résultats obtenus par notre étude dans le territoire d'Opala.

Cependant, (certains travaux nuancent cette conclusion) **Calvez (2010)** souligne que les charges domestiques, bien qu'elles puissent limiter la scolarisation, sont parfois perçues comme une forme d'apprentissage social et de préparation à la vie adulte. De même, **Bourdillon et Mutambirwa (1997)** ainsi que l'UNESCO (2015) montrent que dans certains contextes africains, les tâches ménagères sont intégrées dans le processus de socialisation et ne sont pas systématiquement vécues comme un obstacle. Cela expliquerait pourquoi **30,4** % des filles interrogées ne considèrent pas ces activités comme un frein. Cette position, bien que minoritaire, contredit partiellement les conclusions dominantes et illustre que la perception des charges domestiques dépend largement des représentations culturelles et des attentes sociales.

L'analyse selon la théorie écologique de Bronfenbrenner (1979) permet de comprendre cette tension. Au niveau du microsystème, les filles sont directement affectées par les corvées quotidiennes qui limitent leur temps d'étude. Mais au niveau du macrosystème, les normes culturelles valorisent le rôle domestique de la femme, ce qui peut conduire certaines filles à considérer ces charges comme normales et non problématiques.

Ainsi, les résultats révèlent une contradiction entre les aspirations éducatives et les représentations sociales. Sur le plan juridique, les textes internationaux (Convention relative aux droits de l'enfant, 1989 ; CEDAW, 1979) et nationaux (Constitution de la RDC, 2006 ; Loi-cadre de l'enseignement national, 2014) garantissent le droit à l'éducation sans discrimination. Les résultats de cette étude montrent que la réalité vécue par les filles Mbole est en contradiction avec ces normes, puisque les pratiques coutumières et les charges domestiques entravent l'application effective de ces droits.

Pour les contraintes agricoles, 65,4 % des participantes estiment qu'elles contribuent à freiner la scolarité des filles. Ce constat rejoint les résultats de plusieurs recherches menées en Afrique rurale. En effet, des études de l'UNESCO (2021) et de l'UNICEF (2015) montrent que les activités agricoles, auxquelles les filles sont souvent associées dès leur jeune âge, constituent un facteur majeur d'absentéisme et de décrochage scolaire. Ces travaux confirment que le travail agricole, au même titre que les charges domestiques, réduit le temps disponible pour l'étude et accentue les inégalités de genre.

Néanmoins, ces résultats sont partiellement contredits et nuancés par certains chercheurs. Dans ce sens **Bourdillon (2000)** souligne que l'implication des enfants dans les activités agricoles peut être perçue comme une forme d'apprentissage social et économique, contribuant à leur préparation à la vie adulte. En outre, **Bass (2004)** et **White (1996)** montrent que dans plusieurs contextes africains, la participation des filles aux travaux champêtres est considérée comme une étape nécessaire vers la gestion future du foyer et l'intégration sociale. Dans cette perspective, les contraintes agricoles ne seraient pas systématiquement perçues comme un frein, mais plutôt comme une opportunité de socialisation et de responsabilisation. Cette contradiction explique donc pourquoi **34,6 %** des participantes ne reconnaissent pas l'impact négatif de ces contraintes sur leur scolarisation. Ce constat rejoint la logique du macrosystème de Bronfenbrenner (1979), où les normes culturelles et les représentations sociales valorisent le rôle productif de la femme dans l'économie familiale.

L'étude a révélé que **59 % des filles Mbole affirment que l'environnement scolaire constitue un obstacle à leur scolarisation en milieu rural**. Ce résultat corrobore ceux de plusieurs recherches menées en Afrique subsaharienne. Des travaux de l'UNESCO (2021) et de FAWE (2018) montrent que la qualité de l'environnement scolaire (insuffisance des infrastructures, manque de matériel didactique, éloignement des écoles, insécurité sur le chemin) est un facteur déterminant qui limite l'accès et la réussite des filles. Ces études confirment que l'école elle-même, au-delà des contraintes domestiques et agricoles, peut devenir un espace d'exclusion.

Toutefois, ces résultats sont nuancés par Bourdieu (1998) qui insiste sur la résilience des filles face à un environnement scolaire difficile. Pour cet auteur, l'école reste perçue comme une opportunité d'émancipation, même si les conditions matérielles sont précaires. Cette contradiction explique pourquoi 41 % des participantes ne reconnaissent pas l'environnement scolaire comme un obstacle : elles valorisent l'école malgré ses limites, ce qui traduit une forte aspiration à l'éducation.

Bronfenbrenner (1979) éclaire cette situation au niveau du **microsystème** en ce sens : les filles sont directement affectées par les conditions matérielles de l'école (bâtiments délabrés, manque de bancs, absence de latrines adaptées). Au niveau du **mésosystème**, les relations entre enseignants, parents et élèves influencent la perception de l'école : un climat scolaire positif peut atténuer les contraintes matérielles. Enfin, au niveau du **macrosystème**, les politiques éducatives et les normes sociales déterminent l'investissement dans l'éducation des filles. Ainsi, l'environnement scolaire apparaît comme un facteur systémique qui peut soit favoriser, soit freiner la scolarisation.

Sur le plan juridique, ces résultats mettent en évidence une contradiction avec les textes légaux. La **Constitution de la RDC (2006, art. 43)** garantit l'accès gratuit et obligatoire à l'enseignement primaire, et la **Convention relative aux droits de l'enfant (1989)** insiste sur le droit à une éducation de qualité. Pourtant, dans le territoire d'Opala, l'environnement scolaire reste marqué par des insuffisances comme (les enseignants qui encouragent plus les garçons que les filles en classe, la difficulté d'étudier avec les manuels rédigés en français) qui limitent l'application effective de ces droits.

Nous avons constaté que 52,1 % des filles estiment que l'accessibilité scolaire ne constitue pas un obstacle à la scolarisation des filles. Ce résultat va **à l'encontre** de plusieurs résultats à l'internationale qui soulignent généralement l'importance de l'accessibilité comme facteur déterminant de la scolarisation des filles. L'UNESCO (2021) et l'UNICEF (2015) insistent sur le fait que l'éloignement des écoles, le manque de routes praticables et l'insécurité sur le chemin constituent des obstacles majeurs à l'éducation en milieu rural. Dans ce sens, la conclusion relative à ce facteur contredit partiellement ces travaux et semble montrer que dans le territoire d'Opala, l'accessibilité n'est pas perçue comme un frein déterminant.

Cependant, ce résultat rejoint le constat de Kasongo (2019) lorsqu'il signale que dans plusieurs zones rurales de la RDC, les filles sont davantage limitées par les responsabilités familiales et les travaux champêtres que par la distance ou l'accès physique à l'école. Cela explique sans doute pourquoi une majorité relative des participantes ne considère pas l'accessibilité comme un problème majeur face à la scolarité des filles.

Le facteur " Représentation scolaire" s'est révélée comme un obstacle important à la scolarité des filles selon nos enquêtées (61,3 %). Ce résultat rejoint les conclusions de l'UNESCO (2021) et du FAWE

(2018), qui mettent en évidence les stéréotypes de genre et les représentations négatives de la scolarité des filles (perçues comme moins capables ou destinées à des rôles domestiques) comme des freins majeurs à leur réussite scolaire. De même, Kasongo (2019) en RDC souligne que les représentations sociales de la femme comme « gardienne du foyer » réduisent la valeur accordée à l'éducation des filles, ce qui limite leur accès et leur persévérance à l'école.

Ces résultats sont partiellement contredits par certaines recherches (Duru-Bellat, 2004 ; Unterhalter, 2005 ; Stromquist, 2015) qui montrent que l'école peut être perçue comme un espace d'émancipation, même dans un contexte marqué par des représentations négatives. Cela explique pourquoi 38,7 % des participantes ne considèrent pas les représentations scolaires comme un obstacle : elles valorisent l'éducation comme une opportunité de mobilité sociale et de transformation personnelle, malgré les stéréotypes persistants.

Paradoxalement, ces résultats contredisent à fond certains textes internationaux et nationaux. La **Convention relative aux droits de l'enfant (1989)** et la **CEDAW (1979)** garantissent le droit à l'éducation sans discrimination, tandis que la **Constitution de la RDC (2006, art. 43)** et la **Loi-cadre de l'enseignement national (2014)** insistent sur l'égalité des chances entre filles et garçons. Pourtant, les représentations sociales et scolaires continuent de limiter l'application effective de ces droits sur le territoire national en général et à Opala en particulier.

L'étude a découvert que **65 % des filles interrogées estiment que les normes traditionnelles constituent un obstacle à leur scolarité.** Ce qui montre que les normes traditionnelles influencent de manière notable la scolarisation. Ce résultat rejoint les travaux de l'UNESCO (2021) et du FAWE (2018), qui soulignent que les normes culturelles et coutumières, en assignant aux filles un rôle domestique et matrimonial précoce, réduisent leur accès à l'école. Kasongo (2019) en RDC insiste aussi sur le fait que les pratiques traditionnelles, telles que la valorisation du mariage précoce ou la division sexuée du travail, constituent des freins majeurs à la réussite scolaire des filles. Ainsi, les présents résultats obtenus dans le territoire d'Opala s'inscrivent dans une tendance largement documentée.

Pour les implications pédagogiques, les résultats obtenus révèlent que les normes traditionnelles influencent de manière significative la scolarisation des filles en milieu rural, ce qui entraîne des implications pédagogiques importantes. D'abord, il apparaît nécessaire que les enseignants et les responsables scolaires développent des pratiques pédagogiques sensibles au contexte culturel. Cela implique de déconstruire les stéréotypes de genre véhiculés par les normes traditionnelles et de promouvoir une pédagogie inclusive qui valorise l'éducation des filles. Les enseignants doivent être formés à reconnaître l'impact des représentations sociales sur la motivation et la participation des élèves, afin d'adopter des stratégies qui renforcent la confiance des filles en leurs capacités scolaires et leur engagement dans le parcours éducatif.

Ensuite, ces résultats suggèrent que l'école doit jouer un rôle de médiation entre les valeurs traditionnelles et les exigences modernes de l'éducation. Les programmes pédagogiques devraient intégrer des activités de sensibilisation qui associent les familles et les communautés, afin de réduire les résistances culturelles et de favoriser une meilleure acceptation de la scolarisation des filles. L'implication des parents dans des projets éducatifs, la mise en place de clubs scolaires de filles ou encore l'organisation de campagnes communautaires sur l'importance de l'éducation féminine sont des pistes pédagogiques concrètes. Ainsi, l'école ne se limite pas à transmettre des savoirs, mais devient un espace de transformation sociale capable de rééquilibrer les rapports de genre et de garantir une éducation équitable.

Ainsi, le fait que les réponses des enquêtées reposent sur des déclarations auto-rapportées, ce qui pourraient induire à la subjectivité et un biais de désirabilité sociale. Il serait indispensable d'intégrer à l'avenir des outils permettant d'écouter directement les enquêtées. En outre, en raison des contraintes logistiques, il n'a pas été possible de couvrir l'ensemble du territoire. Constituent les limites de cette étude. Toutefois, ces contraintes ne remettent pas en cause la valeur scientifique de la présente recherche.

5. Conclusion

L'étude a porté sur l'analyse des facteurs déterminants à la sous-scolarisation des filles dans le territoire d'Opala. Elle visait à analyser les facteurs qui entravent la scolarité des filles dans le territoire d'Opala. Pour y arriver, un questionnaire a été administré à 217 filles du secondaire de 14 écoles sélectionnées occasionnellement.

A l'issue de la démarche, les résultats mettent en évidence que la scolarisation des filles Mbole dans le territoire d'Opala est entravée par une combinaison de facteurs systémiques, allant des charges domestiques (69,6%) et contraintes agricoles (65,4%) à l'environnement scolaire (59 %), l'accessibilité (47,9 %), les représentations sociales (61,3 %) et les normes traditionnelles (65 %).

L'analyse statistique confirme que la majorité de ces variables exercent une influence significative sur le parcours éducatif des filles, à l'exception de l'accessibilité scolaire qui, dans ce contexte particulier, ne constitue pas un obstacle majeur. Ces constats rejoignent les conclusions de nombreuses recherches internationales et nationales, tout en révélant des spécificités locales liées aux pratiques coutumières et aux représentations culturelles.

Sur le plan scientifique et pédagogique, cette étude souligne l'importance d'adopter une approche holistique inspirée de la théorie écologique de Bronfenbrenner (1979), qui permet de comprendre comment les différents systèmes (famille, école, communauté et société) interagissent pour influencer la scolarisation des filles. Elle met également en lumière la contradiction persistante entre les normes légales internationales et nationales, qui garantissent le droit à l'éducation sans discrimination, et les réalités vécues par les filles en milieu rural. En définitive, ces résultats invitent à renforcer les politiques éducatives, les stratégies communautaires et les pratiques pédagogiques inclusives afin de réduire les obstacles identifiés et de promouvoir une scolarisation équitable et durable pour les filles Mbole.

8. REFERENCES DES DOCUMENTS CONSULTES

- Bila Menda, P. (2020). *Participation, suivi et implication des parents dans la scolarité de leurs filles en République Démocratique du Congo : Analyse diagnostique de disparités scolaires*. Global Journal of Human-Social Science, 20(3), 1–10.
- Banque mondiale. (2020). *L'éducation des filles en Afrique subsaharienne : défis et perspectives. Washington, DC* : Banque mondiale.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Seuil.
- Bourdillon, M., & Mutambirwa, J. (1997). *The Work of School Children in Zimbabwe*. *Journal of Social Development in Africa*, 12(1), 27–39.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Harvard University Press.
- Calvez, M. (2010). *Sociologie de l'éducation et inégalités scolaires*. PUF.
- Colclough, C., Rose, P., & Tembon, M. (2000). Gender Inequalities in Primary Schooling: The Roles of Poverty and Adverse Cultural Practice. *International Journal of Educational Development*, 20(1), 5-27.
- Depelteau, F. (2011). *La démarche d'une recherche en sciences sociales: De la question de départ à la communication des résultats*. De Boeck.
- Duru-Bellat, M. (2004). *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*. Seuil.
- FAWE (Forum for African Women Educationalists). (2018). *Gender and Education in Sub-Saharan Africa*. FAWE.
- Kabeer, N. (2005). Gender Equality and Women's Empowerment: A Critical Analysis of the Third Millennium Development Goal. *Gender & Development*, 13(1), 13-24.
- **Kasongo, J. (2019)** ***Genre et scolarisation en RDC : défis et perspectives.*** **L'Harmattan**
- Lamoureux, A. (2006). *Recherche et méthodologie scientifiques en sciences humaines* (2 éd.). Beauchemin.
- Lloyd, C. B., & Young, J. (2009). New Lessons: The Power of Educating Adolescent Girls. Population Council.
- Nations Unies. Convention relative aux droits de l'enfant, 1989.ONU.
- Nunnally, J. C. (1982). *Psychometric Theory (2e éd.)*. McGraw-Hill.
- ONU. (1948). Déclaration universelle des droits de l'homme. Nations Unies.
- ONU. (1979). Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nations Unies.
- ONU. (1989). Convention relative aux droits de l'enfant. Nations Unies.
- RDC, (2015). *Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de seconde génération*. Ministère du Plan. Vol. 1
- République Démocratique du Congo. (2006). *Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour*. Gouvernement de la RDC.
- République Démocratique du Congo. (2014). Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national. RDC.

- République Démocratique du Congo. (2016). *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025*. RDC.
- Stromquist, N. P. (2007). The Gender Socialization Process in Schools: A Cross-National Comparison. *International Review of Education*, 53(5-6), 423-438.
- Stromquist, N. P. (2015). *Gender and Education in Comparative Perspective*. Routledge.
- UNESCO (2021). *Global Education Monitoring Report*.UNESCO.
- UNESCO. (2008). *Education for All Global Monitoring Report 2008: Education for All by 2015 – Will we make it?* UNESCO Publishing.
- UNESCO. (2015). *Education for All 2000–2015: Achievements and Challenges*. UNESCO Publishing.
- UNESCO. (2023). Global Education Monitoring Report 2023. UNESCO.
- UNICEF (2015). *The impact of child labour on education in Africa*.UNICEF.
- UNICEF. (2021). *Girls' Education and Gender Equality*. UNICEF.
- Unterhalter, E. (2005). *Global Inequality, Social Justice and Education*. Routledge.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)